

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 8 février 2019 à Onhaye

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 29 JANVIER 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 29 janvier 2019.

2. BUDGET 2019 – PROJET FINAL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le projet de budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2019 de Zone de Secours DINAPHI et de proposer son approbation au Conseil de zone le 22 février 2019.

3. ACHAT DE LICENCES INFORMATIQUES – ENGAGEMENT DÉPENSE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de licences informatiques selon le devis de la société FUJITSU Technology Solutions, Square Marie Curie 12 – 1070 BRUXELLES, pour un montant de 8.663,49 € TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2018, article 351/742-53.

4. ACHAT DE TÔLERIE POUR LA TRANSFORMATION DES AUTOPOMPES – ENGAGEMENT DÉPENSE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de tôleries diverses selon le devis de la société RMD SC de ONHAYE, pour un montant de 1.942,05 € TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2018, article 351/744-51.

5. FACTURATION AMBULANCE – ANNULATION D'UNE FACTURE POUR UN MEMBRE DU PERSONNEL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'annuler la facture n° A18-7084 d'un montant de 291,03 € à charge d'un membre du personnel opérationnel.

6. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – ALLOCATIONS POUR DIPLÔMES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de soumettre le projet d'octroi d'allocations pour diplômés au Comité de négociation syndicale avant de le présenter au Conseil de zone ; D'interroger les zones de secours voisines afin de comparer les différentes applications de cette législation.

7. PERSONNEL ADMINISTRATIF – PLAN DE NOMINATION – 2^E PILIER DE PENSION – CHÈQUES REPAS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord de principe sur la constitution d'un 2^e pilier de pension pour les agents administratifs contractuels, sur base d'une prime de 3%, ainsi que sur l'octroi de trître-repas d'une valeur de 6 € à l'ensemble du personnel administratif ; De solliciter une analyse chiffrée du 2^e pilier de pension à Ethias, assureur de la zone, et de soumettre la proposition au Comité de négociation syndicale.

8. CONSEILLER EN PRÉVENTION – PROLONGATION DE LA MISE À DISPOSITION DU SEPPT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la prolongation de la mise à disposition de Mme EVRARD par le SPMT-Arista à raison de trois jours par semaine jusqu'au 10 mai 2019 et ensuite d'un jour par semaine jusqu'au 30 juin 2019.

9. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ PROVINCIAL PAR LA PROVINCE – PROPOSITION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter la suggestion de la province, sous réserve d'approbation par la tutelle, et de proposer au Conseil de maintenir les dispositions actuelles en ce qui concerne le représentant provincial.

10. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL AU COLLÈGE – PROPOSITION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer au Conseil de déléguer au Collège les compétences liées à l'octroi des congés et dispenses au commandant, la suspension de la nomination des volontaires et le cumul d'activités professionnelles (volontaires et professionnels), ainsi que le choix du mode de passation de marchés et la fixation des conditions, dans les limites des crédits inscrits au budget ordinaire.

11. PROJET OJ CONSEIL DE ZONE DU 22/02/2018

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer l'ordre du jour du Conseil de zone du 22/02/2019.

12. CONVENTION DE STAGE POUR ÉTUDIANT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'accueil d'un étudiant en stage au Service Logistique pour deux périodes de deux semaines.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

